

Tencin Autrement

Tél. : 04 76 71 36 14 - Internet : www.tencin.net

LE BULLETIN MUNICIPAL DE TENCIN - N°19

MARS 2014



Vie pratique

Le coup de jeune du Béal

Le canal desservant le Béal a subi une cure de jouvence au mois de février dernier.

Les affres du temps et du gel avaient fragilisé la structure du canal dont l'eau parvenait à s'écouler sur le côté donnant sur la rue du Béal. L'entreprise MGTP38 a mené avec diligence ces travaux commandés par la commune, et réalisé un coffrage bétonné qui rendra le canal étanche. Cette réfection devrait permettre également un curage plus aisé du Béal qui par le passé recevait divers boues et limons en provenance du Merdaret qui comme chacun le sait l'alimente en eau.



Cabinet d'infirmières

Les services de santé sur Tencin s'étoffent avec l'ouverture d'un deuxième cabinet infirmier au 170 rue de la Tuilerie (à côté de SPAR), accès par la station essence SPAR.

Mesdames Barbier Dominique et Volpe Graziella, infirmières diplômées d'État, assurent les soins à domicile et au cabinet.
Tél : 04 76 78 90 84



Pharmacies de garde 2014

Mars

- 2 Pharmacie de Brignoud
- 9 Pharmacie centrale Domène
- 16 Pharmacie des Charmanches Crolles
- 23 Pharmacie des Charmettes Domène
- 30 Pharmacie Fontaine Amélie St Ismier

Avril

- 6 Pharmacie de Frogès
- 13 Pharmacie de la houille blanche Lancey
- 20-21 Pharmacie des Charmettes Domène
- 27 Pharmacie Plemer St Nazaire les Eymes

Mai

- 1 Pharmacie Sylvestre Domène
- 4 Pharmacie Blanchard Champ près Frogès
- 8 Pharmacie de l'orchidée Lancey
- 11 Pharmacie Djian St Ismier
- 18 Pharmacie Ferradou Le Versoud
- 25 Pharmacie Luu Duc Crolles
- 29 Pharmacie Belle étoile Crolles

Juin

- 1 Pharmacie de Bernin
- 8-9 Pharmacie Fontaine Amélie St Ismier
- 15 Pharmacie de Brignoud
- 22 Pharmacie Centrale Domène
- 29 Pharmacie de la houille blanche Lancey

Juillet

- 6 Pharmacie Ferradou Le Versoud
- 13-14 Pharmacie de Frogès
- 20 Pharmacie Fontaine Amélie St Ismier
- 27 Pharmacie Luu Duc Crolles

Août

- 3 Pharmacie des Charmanches Crolles
- 10 Pharmacie Plemer St Nazaire les Eymes
- 15 Pharmacie Sylvestre Domène
- 17 Pharmacie Blanchard Champ près Frogès
- 24 Pharmacie de l'orchidée Lancey
- 31 Pharmacie Djian St Ismier

Septembre

- 7 Pharmacie des Charmettes Domène
- 14 Pharmacie de Frogès
- 21 Pharmacie Belle étoile Crolles
- 28 Pharmacie de Bernin

Octobre

- 5 Pharmacie de Brignoud
- 12 Pharmacie Centrale Domène
- 19 Pharmacie des Charmanches Crolles
- 26 Pharmacie des Charmettes Domène

Novembre

- 1-2 Pharmacie de la houille blanche Lancey
- 9 Pharmacie Fontaine Amélie St Ismier
- 11 Pharmacie de Frogès
- 16 Pharmacie de la houille blanche Lancey
- 23 Pharmacie Plemer St Nazaire les Eymes
- 30 Pharmacie Sylvestre Domène

Décembre

- 7 Pharmacie Blanchard Champ près Frogès
- 14 Pharmacie de l'orchidée Lancey
- 21 Pharmacie Djian St Ismier
- 25 Pharmacie Sylvestre Domène
- 28 Pharmacie Ferradou Le Versoud

1^{er} janvier 2015

- Pharmacie Blanchard Champ près Frogès

Permanences juridiques

Pour répondre à toutes les questions relatives à votre vie quotidienne (travail, administration, contentieux, etc.)

Permanences proposées successivement et gratuitement en mairie de Lumbin, La Terrasse ou Tencin, une fois par mois.

Appeler la Mairie pour connaître la prochaine date de permanence. Tel. 04 76 71 36 14

LA POSTE



Rappel des horaires d'ouverture

Bureau de Poste de Tencin

Mardi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00

Élections 2014

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

Cette élection sert à élire les membres qui siégeront au Conseil municipal pour les six prochaines années.

Le Maire et les Adjointes sont ensuite élus par le Conseil municipal au plus tôt le vendredi qui suit son installation, au plus tard le dimanche suivant.

Avec plus de 1 000 habitants, notre Commune a été happée par la loi du 17 mai 2013 qui a réformé le mode de scrutin des communes de plus de mille habitants.

Voici ce qui a changé

1- L'interdiction du panachage

Désormais, vous ne pourrez plus panacher. Vous devrez voter pour la liste de votre choix, sans pouvoir la modifier. Un nom rayé, ajouté, ou des signes de reconnaissance portés sur les bulletins entraîneront sa nullité et ne seront donc pas pris en compte.

2 - L'obligation de la parité

Désormais les candidats devront respecter la parité : alternance hommes-femmes obligatoire !

3 - élection des Conseillers communautaires

Les Conseillers communautaires sont les délégués des communes auprès de la Communauté de communes (Le Grésivaudan à Crolles dont le Président est Francis GIMBERT). Tencin aura un délégué au sein de la Communauté de communes. Toutefois, les candidats communautaires (1 homme, 1 femme) se présenteront sur le même bulletin de vote que les candidats municipaux, mais sur une liste distincte. Ces deux listes ne pouvant être séparées, vous devrez voter avec un seul bulletin de vote. Les séparer entraînerait une nullité de votre bulletin.

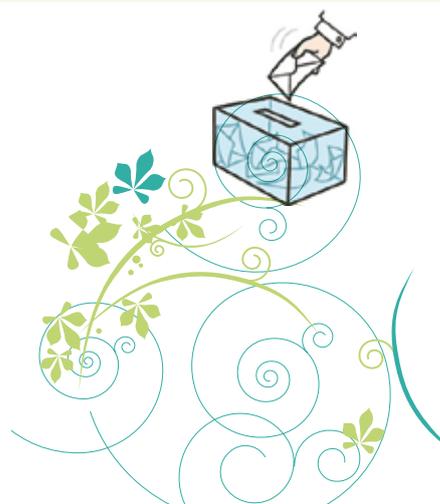
4 - présentation d'une pièce d'identité pour voter

Nouveauté applicable dès ce scrutin : toute personne désirant voter devra être munie d'une pièce d'identité car la carte d'électeur n'est pas obligatoire, d'autant qu'elle ne permet plus désormais d'attester de l'identité des électeurs, comme précédemment dans les communes de moins de 3 500 habitants.

Les pièces d'identité acceptées sont les suivantes :

- :: Carte nationale d'identité
- :: Passeport
- :: Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- :: Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- :: Carte vitale avec photographie
- :: Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- :: Carte d'identité civile ou militaire avec photographie
- :: Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- :: Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- :: Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF
- :: Permis de conduire
- :: Permis de chasser avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- :: Livret de circulation délivré par le Préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969
- :: Récépissé valant justification d'identité délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du 9° alinéa de l'article 138 du code procédure pénale

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.



Conseil municipal



Conseil municipal du 17 décembre 2013

1. Tarifs des prestations communales

a. Location des appartements pour 2014.

La progression autorisée en matière d'évolution des loyers est basée sur les indices de références établis par l'INSEE. Pour l'année 2014 l'augmentation est de 1,20 %.

b. Location des garages pour 2014

Le même taux de 1,20 % est appliqué pour ces locations.

c. Location de la salle des fêtes

Passage de 290 à 300 € par week-end. Les autres montants ne varient pas soit 75 € pour une demie journée, 120 € un jour en semaine, caution : 600 €, caution ménage : 100 €, droit de réservation : 60 €.

d. Prix du m³ d'eau et du m³ assaini

Maintien des tarifs 2013, soit 0,64 €/ m³ d'eau, 1,10 €/ m³ pour le forfait annuel et 1,10 €/m³ assaini. Adoption de l'ensemble des nouvelles propositions tarifaires.

2. Virement de crédits dans le budget eau/assainissement

Régularisation du budget de fonctionnement du budget annexe 2013. Majoration du compte 604 de + 8 € et de diminution du compte 615 de - 8 €.

Adoption de cette proposition.

3. Virements de crédits dans le budget principal

Proposition d'adoption de mouvements budgétaires nécessaires pour réajuster le budget principal 2014 pour un montant total de 3 000 €.

Ces modifications, s'équilibrant ne modifient pas l'architecture initiale du budget.

Adoption de ces modifications.

4. Lettre de commande à l'Association Effet du Bazar

Autorisation donnée au Maire de signer cette lettre de commande pour la réalisation de la fresque Calès sur le mur de l'espace culturel pour un montant de 17 500 €, en partie subventionnée par la Communauté de communes.

5. Retrait de l'avenant relatif aux travaux du lot n° 9 pour l'extension du groupe scolaire

Suite au contrôle de légalité des services de la Préfecture, retrait de l'avenant concernant les bancs et casiers ne faisant pas partie du marché initial.

6. Proposition d'entrée dans le capital de la SPL du SIERG

Ce syndicat ne pouvant pas nous desservir en eau, il apparaît donc peu utile de rentrer dans ce capital.

En conséquence, le Conseil municipal décide de ne pas entrer dans le capital de la SPL du SIERG.

7. SÉDI : collecte de la redevance gaz pour occupation du domaine public

Instauration de la redevance d'occupation du domaine public pour le passage des canalisations et de transport de gaz, et demande au SÉDI qui en assure la collecte de reverser la part revenant à la commune.

8. Recrutement de contrats « Emplois d'avenir »

Décision de créer un contrat d'avenir à temps plein aux services techniques dès janvier 2014 et un contrat d'avenir à temps partiel dans les services administratifs, en avril 2014.

9. Régime indemnitaire

a. Validation du principe d'une enveloppe globale de 20 000 € répartie à l'ensemble des agents et versée semestriellement.

b. Validation du principe de 45 jours d'absence cumulés entraînant le non versement de la prime semestrielle pour les heures non travaillées.

c. Validation du principe de versement mensuel de l'indemnité d'administration et de technicité dont le montant se rapprochera au plus près de la masse financière d'heures supplémentaires perçues antérieurement.

10 Divers

a. Convention avec la Communauté de communes pour la fourniture des repas de la cantine scolaire 2013-2014. Autorisation donnée au Maire de signer la convention pour la fourniture des repas à la cantine scolaire.

b. Droit de place pour une rôtisserie.

Autorisation donnée au commerçant ambulant « l'Ile aux poulets » de stationner sur la commune le lundi soir pour un montant de droit de place s'élevant à 20 €/trimestre.

c. Avenant au contrat avec la société Chenil service. Validation de l'avenant ouvrant désormais son intervention tous les jours de la semaine et 24 h/24, moyennant un coût de 0,85 € HT/habitant.

d. Remplacement de la bibliothécaire

Remplacement de la bibliothécaire en congé maternité du 17 décembre 2013, jusqu'au 15 juin 2014.

e. Recensement

Recrutement de 4 agents chargés du recensement du 15 janvier au 16 février 2014.

État Civil

Naissances

MAZUEL Alexis Arthur Sébastien le 14 janvier à St-Martin-d'Hères	LEPAGE Lyna Laurie le 22 juillet à St-Martin-d'Hères
GAUDIN Clémence Marie le 15 janvier à Grenoble	MARTINEAU Aaron Pierre le 24 juillet à La Tronche
RAUNET Louna Laura Marina le 6 janvier à La Tronche	JORDAN Valentin Antoine Jean le 25 juillet à La Tronche
MENALDO ALVES Méline le 11 mars à St-Martin-d'Hères	WALCZAK Manon Françoise Cécile le 22 août à St-Martin-d'Hères
BAÏTICHE JACQUEMET Nedim le 30 mars à Grenoble	PAILLAS Louka Florent David le 15 septembre à St-Martin-d'Hères
BAYLE Lou le 15 avril à St-Martin-d'Hères	FONTI Tiziano Giuseppe le 19 septembre à Chambéry
EYMARD Axel Evan le 16 avril à Grenoble	BORDAZ Lucas Fabien le 20 septembre à La Tronche
SARAGAGLIA Elina le 19 avril à St-Martin-d'Hères	AURIA-ILPIDE Alexis Patrice Anthony le 22 septembre à La Tronche
DEMANDRE Mattéo Eric René le 25 avril à St-Martin-d'Hères	PINTUS Manon Marie le 23 septembre à Grenoble
BOURGEAT Noah le 2 mai à St-Martin-d'Hères	FALCOZ Thaïs Maëlyne Jeanne le 28 septembre à La Tronche
DANSAUT Lenny le 10 mai à La Tronche	JOLY Clément le 28 septembre à La Tronche
MICCOLI TOURNADRE Quentin Théo le 27 mai à St-Martin-d'Hères	SCAPILLATO Michela le 4 octobre à St-Martin-d'Hères
FOVEAU Camille Michel André le 3 juin à St-Martin-d'Hères	GUITREAU Alexandre Hugo Sylvain le 7 octobre à La Tronche
ROCHE Lucas Hugo Rayan le 7 juin à Échirrolles	LOPEZ Ethan Romain François Roger le 19 octobre à La Tronche
ESCALLIER Line Martine Dominique le 7 juin à La Tronche	KARRIERE Kim le 28 octobre à La Tronche
DEPARIS Fantine Clémentine Virginie le 30 juin à Grenoble	ROYAN Yoann Pierre Paul le 30 octobre à St-Martin-d'Hères
GIRAUD-TELME Baptiste le 1 ^{er} juillet à St-Martin-d'Hères	SYLLA Ladjali Aliyou John le 6 décembre à Chambéry
SAMIA Tylian le 12 juillet à St-Martin-d'Hères	CAILLET Tristan Gaston Marcel le 9 décembre à St-Martin-d'Hères
BONNET JANNOT Hugo Louis Marie le 12 juillet à St-Martin-d'Hères	PERRICONE Lola Danielle Barbara le 13 décembre à St-Martin-d'Hères
LICOPOLO Loan le 18 juillet à St-Martin-d'Hères	MARQUET Calvin Cyrille Guillaume le 16 décembre à St-Martin-d'Hères

Mariages

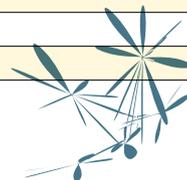
BOCCHI Frédéric Michel et Marie-Josèphe ALCARRIA	le 14 février
HERVEUX Hugues Matthias et Floriane Catherine MAZELLA	le 20 juillet
MARIANI François Maurice Jacques Wilhelm Antoine et Caroline Aline CHANDRU	le 21 septembre
TOSONI Romain Jean Ernest et Flavie Lucie LOPEZ	le 2 novembre

Parrainages Civils

Ripoll Théo Daniel Patrick le 8 septembre	Roche Loris Patrick José le 26 octobre
Castillo Dimitri le 5 octobre	Roche Lucas, Hugo, Rayan le 26 octobre
Lepage Lyna, Laurie le 12 octobre	

Décès

MEYRIEUX Jean-Pierre le 25 janvier à Tencin	BEROUD-COUNAZ Georgette le 13 mai à Crolles
BARBAS Paul Yves le 1 ^{er} février à La Tronche	BOURJAILLAT Raymond Henri le 20 mai à Pfstatt
CADOUX Odette Séraphine le 16 février à La Tronche	BEROUD-COUNAZ Suzanne Claire le 14 août à La Tronche
SISOIX Valérie le 12 avril à Tencin	FARINAZZO Yvonne le 20 août à Bourgoin-Jallieu
BOURGEAT Robert Gustave Aimé le 19 juillet à Tencin	PAGANONI Romain le 6 septembre à La Terrasse
GIBERGY Palmyre Marguerite le 1 ^{er} janvier à Grenoble	MIGNON Maurice le 19 décembre à La Tronche
ARGAUD Yves Jean le 30 mars à Pau	



Associations

ADMR de Tencin

Le 25 janvier 2014, les membres salariés et bénévoles de l'association **ADMR de Tencin**, ont fêté les rois autour d'une galette dans une joyeuse ambiance.

Cette équipe composée de 12 salariées et 5 bénévoles a la difficile mission de veiller et de prendre soin des personnes fragilisées, que ce soit par l'âge, la maladie, un accident... et elle s'en acquitte avec professionnalisme et énergie.

L'ADMR est présente à Tencin depuis 1978 et intervient sur toutes les communes avoisinantes. Par ses services proposés d'aide dans les gestes quotidiens (toilettes, prises de repas) ; d'accompagnement dans les activités (loisirs, vie sociale, stimulation) et d'entretien du logement ; elle s'attache en priorité à cultiver le lien social et à permettre le maintien à domicile des familles, personnes âgées, personnes handicapées...



ADMR de Tencin – Tel : 07 87 87 26 22 – admrtencin@yahoo.fr
Mairie de Tencin – Route du Lac – 38570 Tencin

Le printemps arrive, venez prendre un bol d'air avec GrésiTerrA, le Dimanche 6 avril 2014



GrésiTerrA en lien avec un animateur de la FRAPNA et le soutien du Conseil général vous propose une nouvelle journée à la découverte du couloir de vie de notre village par lequel circulent petits et gros animaux (sangliers, chevreuils...).

La première sortie du 6 octobre avait connu un franc succès, encourageant la FRAPNA et GrésiTerrA à renouveler l'expérience.

Cette journée découverte se fera en deux parties :

- le matin lors d'une balade familiale pédagogique sur les coteaux d'Hurtières (observation aux jumelles, moulage d'empreintes, ...)
- l'après-midi, par un atelier de capture et observation des petites bêtes aquatiques sur l'Espace Naturel Sensible du Marais de Montfort .

C'est aussi un moyen de faire connaissance autour d'un pique-nique convivial sorti du sac.



Les participants de la sortie organisée le 6 octobre 2013

Pour plus d'information et vous inscrire, contactez-nous dès que possible et avant le 21 mars : vincent.gimeno@orange.com ou 06 86 37 89 09

Conseil Municipal des Enfants

Bon travail pour l'équipe du CME

Pour finaliser le projet de protection de la faune et de la flore, en collaboration avec la FRAPNA, les enfants du Conseil municipal se sont retrouvés le samedi 15 février pour fabriquer des nichoirs qui permettront aux oiseaux de notre village de se reproduire. Ces nichoirs sont fabriqués en planche de sapin et protégés par de l'huile de lin pour ses qualités hydrofuges. Une balade à travers le parc nous a permis d'observer le pinson, la pie, le chardonneret, le merle, la mésange bleue, la mésange charbonnière, la bergeronnette et le moineau.

Les enfants ont pu réaliser trois styles de fabrication :

- le nichoir « boîtes aux lettres » conçu pour la mésange
- le nichoir semi-ouvert, pour le rouge-gorge
- le nichoir à grimpeur

Il y en a 6 en tout, répartis dans les parcs : 2 à la mairie, 4 à « Pré sec » (entre terrain de cross et le terrain de tennis)

Arriverez-vous à les trouver ?



Les enfants du CME au Conseil municipal « adultes »

Mardi 25 février les enfants élus au Conseil Municipal des Enfants ont présenté au Conseil municipal un projet de cheminement piéton à travers le parc de la mairie en direction du lotissement Grande Terre. L'objectif est de permettre aux usagers de le traverser les pieds au sec lors de mauvais temps.

Le Conseil municipal en a pris acte et a décidé d'inscrire au budget 2014 le montant des travaux.



Les rythmes scolaires

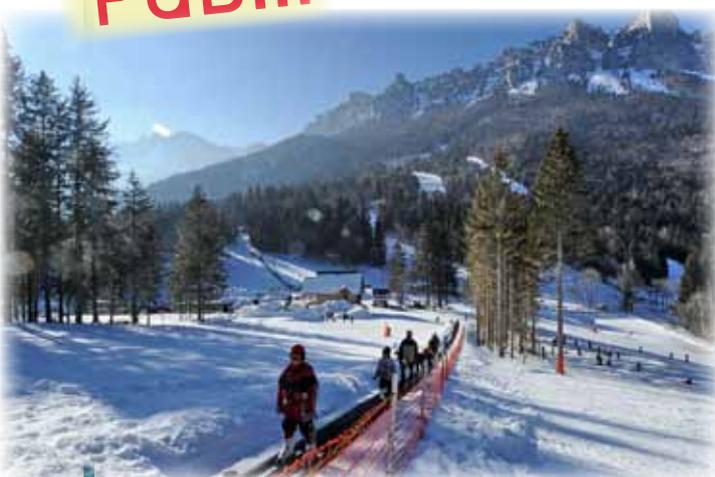
Suite à la réunion publique du 26 février 2014 sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et à la demande des parents, nous vous communiquons les coordonnées des Parents Délégués d'Élèves de maternelle et de primaire.

École maternelle :
Olivier Pintus
Tél. 06 88 57 35 40
olivier.pintus@gmail.com

École Primaire :
Maud Gaudin
ecrine@gmail.com



PUB...



À 20 min de chez vous, venez découvrir les stations familiales du Plateau des Petites Roches, idéales pour l'apprentissage de la glisse et pour les amoureux de la Nature. St Hilaire du Touvet vous accueille sur des pistes baignées par le soleil levant. Vous pourrez apprendre et progresser en famille ou entre amis.

Infos : www.station-ski-saint-hilaire.fr

La station du col de Marcieu à St Bernard est un lieu privilégié où les plus jeunes pourront s'initier aux plaisirs de l'hiver: espace luge et ski avec tapis remonte-pente, alpin, fond, raquettes, boarder cross, tubing, snake gliss...

Infos : www.col-marcieu.com



Forfaits journée à partir de 10,50 €/enfant et 12,70 €/adulte.

Cours de ski individuels et collectifs disponibles dans les 2 stations.

Les stations sont ouvertes de 9h à 17h jusqu'au 16 mars.

Office de Tourisme -
04.76.08.33.99



Au jour le jour

Ambiance détendue et conviviale...



Vœux du Maire

jeudi 9 janvier 2014



Repas des anciens

samedi 11 janvier 2014



Soirée Jeux de Société



16 février 2014



9 février 2014

Foire au boudin

La traditionnelle Foire au boudin de Tencin a attiré un grand nombre d'amateurs et si vous n'êtes pas un lève-tôt, tant pis pour vous ! Les retardataires ont par contre pu bénéficier d'un rayon de soleil et d'un verre de vin chaud !





Monsieur le maire et ses adjoints peuvent vous recevoir aux jours et heures suivants :

- François Stefani :
le mercredi toute
la journée,
- Joël Marseille :
le lundi de
10h à 12h,
- Georges Spolitini :
le lundi de
9h à 12h,

ou en prenant rendez-vous à la mairie :

Lundi de 13h30 à 18h • Mardi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 18h • Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

La municipalité a fait l'acquisition d'un téléphone portable pour que les membres du conseil municipal puissent être joints en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

Son numéro est le 06 31 00 43 48.

Directeur de la publication : François Stefani – **Rédaction :** Joël Marseille, Robert Fois,
Photothèque : © Mairie de Tencin, Laurent Cloarec – **Mise en page :** Françoise Colin Madan
Le Bulletin de Tencin – N° 19, Mars 2014